

*Vincent Regnault, Avocat  
Chef de service  
Affaires réglementaires et réclamations  
Direction des affaires juridiques  
Ligne directe : (514) 598-3102  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDÉ ET PAR MESSAGER**

Le 6 décembre 2013

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria - bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande ré-amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013  
PHASE 2  
Notre dossier : 312-00655  
Dossier Régie : R-3837-2013**

---

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la décision de la Régie D-2013-187. Gaz Métro souhaite maintenant amender sa demande à l'égard de l'augmentation de la production de GNL afin que la Régie fixe une méthode de partage des coûts. Mais avant de procéder à cet amendement, nous proposons que la Régie convoque une séance de travail afin que Gaz Métro réponde à toutes questions relatives à la méthode de partage des coûts. Nous croyons qu'une telle façon de procéder aurait l'avantage de permettre à la Régie de traiter ce dossier dans des délais plus courts et d'ultimement, rendre une décision en temps utile pour Gaz Métro.

Après vérifications auprès des personnes concernées, nous suggérons que la séance de travail ait lieu le 12 ou le 13 décembre prochain, avec une préférence pour le 13. Seraient alors présents pour répondre aux questions pour Gaz Métro : Messieurs Gilbert Denis (opération de l'usine), David St-Pierre (construction de l'agrandissement), Dave Rhéaume (aspects réglementaires) et Sylvain Tremblay (partage des coûts). Le soussigné ainsi que Monsieur Jean-François Tremblay accompagneraient ce groupe.

Nous demeurons dans l'attente de vos nouvelles. D'ici-là, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos meilleures salutations,

*(s) Vincent Regnault*

Vincent Regnault  
VR/mb